

Conditions générales

Voici les conditions générales de participation à la formation de madrih'ot kalot 2023/2024 (5754), veuillez les lire attentivement.

1. Apprentissage en ligne

Les cours seront dispensés via l'application Zoom.

Pour participer aux cours, vous devrez vous munir impérativement d' :

1. un ordinateur avec caméra et microphone,
2. une connexion Internet de haute qualité,
3. un endroit privé qui vous permettra d'apprendre sans interruption ni dérangement.

2. Lien de la formation

Vous recevrez un lien de connexion pour suivre la formation. Ce lien est personnel et ne peut être transmis.

3. Enregistrements

Pour votre commodité, les cours seront enregistrés et pourront être visionnés **jusqu'à la fin de la formation**, sur la page internet prévue à cet effet.

Les enregistrements seront uniquement réalisés par le personnel de l'Institut Pouah et sont exclusifs aux étudiantes de la formation. **Il est formellement interdit de les transmettre aux personnes n'en faisant pas partie.**

4. Conditions d'obtention du diplôme

- a. Participation à 85% des cours en temps réel avec une caméra ouverte. **Chaque cours où la caméra sera fermée sera compté comme une absence.**
- b. Obtention des notes requises aux examens.

5. Modalités d'annulation ou d'interruption de la formation

> **En cas d'annulation jusqu'à la date d'ouverture de la formation (le mardi 24 octobre 2023)** - le montant de la formation sera intégralement remboursé à l'étudiante à l'exception des frais d'inscription.

> **En cas d'interruption de la formation jusqu'à la troisième rencontre** - le montant de la formation sera remboursé à l'exception des frais d'inscription et du montant de la participation aux cours suivis.

> **En cas d'interruption de la formation à partir de la quatrième rencontre** - aucun remboursement ne sera effectué.

ATTENTION : tout avis d'arrêt ou d'annulation de la formation devra obligatoirement être notifié par écrit à la coordinatrice du programme, [Mme Dvora Amara](#).

Dans des cas exceptionnels, la direction du centre d'études de l'Institut Pouah se réserve le droit de notifier à l'étudiante la fin de sa formation en raison d'un non-respect significatif du règlement présent.

6. Bébé

Nous permettons d'assister aux cours avec un bébé âgé de trois mois tout au plus et à condition que la participation et la concentration aux cours restent possibles.

Ce qui précède ne concerne que les cours en ligne.

- **Veillez vérifier avant de vous inscrire que vous remplissez bien les conditions d'admission à la formation** qui sont : être mariée depuis au moins quatre ans et une recommandation par écrit d'un rabbin vous connaissant, envoyée par mail à dvora@puah.org.il

En attendant de vous retrouver nous vous souhaitons une bonne continuation,
Dvora Amara, coordinatrice de la formation et toute l'équipe du centre de formations de l'Institut Pouah.